



INSCRIPTION A L'EXTERNAT 2024-2025

VALABLE UNIQUEMENT POUR LA PERIODE DES COURS BLOCS THEORIQUES

L'Externat est destiné aux apprenti(e)s de 2^{ème} et 3^{ème} année majeurs.

Toute occupation en dehors de cette période fait l'objet d'un contrat et d'un tarif spécifique. Le prix ci-dessous est un montant forfaitaire, aucune différence tarifaire n'est faite, en ce qui concerne le prix des chambres. En fonction des effectifs, il se peut que les apprenti(e)s soient regroupés par 2 ou 3 dans les chambres.

Le nombre de places étant limité, la priorité est donnée aux apprenti(e)s ayant plus de 1h30 de trajet ou habitant dans les vallées.

Apprenti(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité :

Date de naissance :

Classe 2023-2024:

E-mail :

Téléphone :

Conditions générales :

- **Prix CHF 350.- par mois / charges comprises (sans repas – sans lessive).**
- Le mois commencé reste dû et prend fin à la fin du contrat.
- Le paiement s'effectue au début de chaque mois contre facture.
- La mise en poursuite pour non paiement entrainera l'exclusion de l'internat.
- Chambre meublée sur le site de Châteauneuf – sans literie – (cuisinette à disposition).
- Une chambre peut avoir plusieurs occupants en fonction des demandes.
- **Toute personne mineure doit présenter une décharge signée par le représentant légal. (Annexe).**

"Par la signature de cette inscription, je m'engage à respecter les directives de l'internat en vigueur.

L'exclusion éventuelle de l'internat n'est pas liée à la fréquentation des cours et ne me donne droit à aucun remboursement financier."

Signature de l'apprenti(e)

Signature du représentant légal pour les
mineurs (ou responsable des paiements)

.....

.....

Lieu et date :

